



CAPD du 25 avril 2017

Déclaration liminaire

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Cette CAPD se tient 48 heures après le premier tour des élections présidentielles. Compte tenu du contexte politique actuel, en préambule à notre déclaration, nous tenons à rappeler que notre attachement (celui du SE-Unsa et sa fédération UNSA Education) à la démocratie et aux principes qui guident notre République, est indéfectible.

Les valeurs humanistes et laïques de respect de chacune et chacun, dans une société ouverte et bienveillante, sont incompatibles avec le projet de société porté par l'extrême droite.

Tout au long de son histoire, nos organisations ont combattu leurs orientations dangereuses pour notre pays et ses concitoyens.

Face au risque de voir la candidate du Front National accéder au pouvoir, le SE-Unsa et L'Unsa Education appellent à tout mettre en œuvre pour empêcher sa victoire à l'élection à la Présidence de la République.

Pour revenir à ce qui nous réunit aujourd'hui, ces cinq dernières années ont été celles des nombreux changements, ancrés dans la Refondation. Mais cette Refondation, pour le SE-Unsa, aurait dû donner davantage de place à une nouvelle gestion des ressources humaines : celle des enseignants qui, tous les jours, font vivre la Refondation, pour mieux les reconnaître en tant que professionnels. Chaque enseignant est en droit de mettre en place un plan de carrière **ET** de bénéficier de la bienveillance de son administration.

Dans notre département, la mobilité reste une problématique prégnante et pénalisante pour trop de collègues : mobilité géographique, ou professionnelles ne répondent pas aux attentes et aux besoins.

Nous demandons un état des lieux des demandes de détachements à ce jour, que cela soit pour Enseigner Hors de France ou dans un autre corps.

En ce qui concerne la mobilité géographique, nous demandons le calibrage des exeat / ineat. Un calibrage qui doit permettre d'aller au-delà du seul traitement des priorités (légitimes et nécessaires) médicales ou sociales.

Nous demandons qu'un point de situation sur les demandes de détachements toute catégorie soit effectué en CAPD avec communication des demandes et indication des suites données au niveau du département et du rectorat. En effet combien de demandes ne remonteront pas au ministère, bloquées dès le départ par le Rectorat ? Comment les collègues sont ils informés de ce blocage ? Combien devront attendre mi juin pour apprendre par les délégués du personnel que leur dossier ne sera pas traité au ministère !

Enfin, le traitement des priorités médicales nous laissent perplexes sur bien des dossiers. Nous dénonçons l'absence de dialogue sur le sujet avec les délégués du personnel en présence du médecin de prévention. Notre rôle se limite donc au simple enregistrement de décisions prises en amont.

Ces quelques exemples, liés à la gestion de ressources humaines, constituent des réalités mal vécues, à juste titre, par les collègues sur le terrain. Activer les leviers de la gestion des ressources humaines et rendre effectives toutes les avancées obtenues restent des pistes concrètes pour que la Refondation confère aux enseignants une meilleure reconnaissance et la légitimité qui leurs sont dues.

Nous vous remercions pour votre attention.

Evelyne SEGUIN et Olivier FLIPO, élus en CAPD.